



UNIVERSITÉ DE NANTES
FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE

« *Licence sciences humaines et sociales,
mention psychologie* »

Faculté de PSYCHOLOGIE

Licence 3

Année universitaire 2019-2020
Modifié le 07/02/20 par Isabelle Nocus

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES.....	5
Licence sciences humaines et sociales, mention psychologie.....	6
Ce guide contient	6
Débouchés.....	6
Journée d'orientation du Tertre.....	7
CALENDRIER UNIVERSITAIRE : 2019-2020	8
Informations administratives	9
Nombre d'inscriptions.....	9
Annulation d'inscription avec remboursement	9
Annulation d'inscription sans remboursement	9
Lieux et dates des inscriptions	9
Réorientation.....	9
Auditeur libre, Régime spécial, Dispense d'assiduité	9
Auditeur libre 9	
Régime spécial	10
Dispensé d'assiduité (DA).....	10
Césure.....	10
Obtention d'une bourse.....	10
Campus responsable	11
La Faculté de psychologie Sciences humaines et sociales, mention psychologie.....	12
CADRE ADMINISTRATIF	13
COORDONNEES DES ENSEIGNANTS DE NEUROBIOLOGIE A LA FACULTE DES SCIENCES	13
BIBLIOTHEQUES & RECHERCHE DOCUMENTAIRE	13
MESSAGERIE ET INTERNET	15
Mobilité étudiante	15
Pratiquer les langues étrangères à l'université	15
Engagement étudiant.....	15
ORGANISATION.....	16
Présence aux cours et aux TD.....	16
L'offre et la demande.....	16
Changement de groupe	16
Évaluation des enseignements	16
MAQUETTE PEDAGOGIQUE	17
SEMESTRE 5	18
PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PATHOLOGIQUE – HPS5-1	18
PSYCHOLOGIE COGNITIVE – HPS5-2.....	18
NEUROBIOLOGIE ADAPTATIVE – HPS5-3.....	19
METHODES 3 – HPS5-4	19
Conception de recherche.....	19
Statistiques 19	
Anglais 20	
PSYCHOMETRIE – HPS5-5.....	20
PARCOURS– HPS5-6	20
Parcours éducation	20
Parcours enfance adolescence.....	21
Parcours psychopathologie.....	22
Parcours psychologie cognitive de la santé.....	22
Parcours organisations et vie sociale.....	22
SEMESTRE 6	23
PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT– HPS6-1	23
PSYCHOLOGIE SOCIALE – HPS6-2.....	24
NEUROBIOLOGIE COGNITIVE ET PHARMACOLOGIE – HPS6-3	24

METHODES 4 – HPS6-4	25
Conduite de recherche.....	25
Anglais 25	
Statistiques 25	
Informatique 26	
PARCOURS– HPS6-5	26
Parcours éducation	26
Parcours enfance adolescence.....	26
Parcours psychopathologie.....	27
Parcours psychologie cognitive de la santé.....	27
Parcours organisations et vie sociale.....	27
PREPROFESSIONNALISATION– HPS6-6	28
Ouverture Professionnelle 2.....	28
Stage et suivi de stage.....	28
VALIDATION, CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	29
CONTROLES CONTINUS, EXAMENS TERMINAUX ET SESSIONS	29
ECTS.....	29
CONDITIONS PARTICULIERES	29
DISPENSE D'ASSIDUITE.....	29
MODALITE DES CONTROLES	30
VALIDATION – CAPITALISATION- COMPENSATION	31
REPORT DES NOTES	31
ABSENCE	32
JURY	32
CONSULTATION DES COPIES	32
PROGRESSION	32
DIPLOMES ET RELEVÉS DE NOTES	33
COORDONNEES DES ENSEIGNANTS DE PSYCHOLOGIE	35

LISTE DES SIGLES

APS	Activités Physiques et Sportives
ATER	Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche
BS	Bibliothèque Spécialisée
BU	Bibliothèque Universitaire
CC	Contrôle Continu
CM	Cours Magistral
Cycle L	Cycle Licence
Cycle M	Cycle Master
DA	Dispensé d'Assiduité
EC	Elément Constitutif d'une unité d'enseignement
ECTS	European Credits Tranfert System
ET	Examen Terminal
ESPE	Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education
HDR	Habilité à Diriger des Recherches
LLSHS	Lettres Langues Sciences Humaines et Sociales
MCF	Maître de Conférences
MTU	Méthodologie du Travail Universitaire
PPP	Projet Professionnel Personnalisé
PAST	Professeur Associé Temporaire
PR	Professeur
PRAG	Professeur Agrégé
PV	Procès-Verbal
STAPS	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
SUAPS	Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
SUIO	Service Universitaire d'Information et d'Orientation
SUMPPS	Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
TD	Travaux Dirigés
TP	Travaux Pratiques
UEL	Unités d'Enseignement Libre

LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, MENTION PSYCHOLOGIE

Ce guide contient ...

- Un rappel des informations administratives concernant tous les étudiants de la Licence « Sciences de l'Homme et de la Société », mention psychologie.

- Des informations spécifiques à la troisième année de psychologie

NB : Des informations spécifiques (emplois du temps, constitution des groupes de travail, absence d'enseignants, dates de contrôle, etc.) sont communiquées sur les panneaux d'affichage.

Pensez à consulter quotidiennement vos e-mails.

Débouchés

Vous avez choisi de commencer ou de continuer votre cursus de psychologie.

Les études du niveau Licence, mention *Psychologie*, sont la première étape pour préparer un cursus complet débouchant sur une activité dans des domaines professionnels aussi variés que

- celui du conseil (ressources humaines, marketing, organisation...),
- de la prise en charge thérapeutique (centre hospitalier, de santé...),
- de l'aide et du soutien individuel ou de groupe, de l'enseignement (éducation, orthophonie...),
- de la formation (évaluation, bilan professionnel, gestion des compétences...),
- de la communication (publicité, média, Web...),
- de l'ergonomie (conception de systèmes, intelligence artificielle...),
- de la recherche (universités, grandes écoles, laboratoires...),
- et bien d'autres.

Attention !!! Compte tenu des textes en vigueur concernant le statut de psychologue, une licence de Psychologie ainsi qu'un Master de Psychologie sont obligatoires pour obtenir le titre de psychologue à l'issue du master 2 (bac+5).

La licence mention « psychologie » offre donc la possibilité aux étudiants de poursuivre vers l'un des deux Master proposé à la Faculté de Psychologie de Nantes (Master Mention Psychologie sociale du travail et des organisations ou Master Mention Psychologie, parcours Clinique, parcours Enfant et Adolescent ou parcours Cognitive et Clinique) ainsi que vers d'autres masters nationaux.

La qualité du dossier académique est un élément pris en compte pour la poursuite des études en Master.

Ces études permettent aussi des articulations avec d'autres mentions du domaine Sciences Humaines et Sociales ou encore préparent à l'entrée dans d'autres cursus de formation spécifiques, comme l'ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'éducation), les écoles d'éducateurs spécialisés, d'action sociale, familiale, paramédicale, etc.

Ainsi, les compétences, savoir-faire et savoir-être du psychologue, à différents niveaux d'études, sont recherchés dans ces domaines.

Le **S.U.I.O.** (<http://www.univ-nantes.fr/suio>) tient à la disposition des étudiants une documentation complète sur les débouchés de la psychologie.

Il propose également des ateliers d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle.

- projet professionnel
- cv, lettre de motivation
- recherche de sélection d'entreprises
- préparation d'entretiens

Accompagnement individuel (sur rendez-vous).

L'édition 2019 de la Journée d'Orientation du Tertre aura lieu le 24 octobre 2019. L'objectif de cette journée est de vous permettre de mieux connaître les parcours et les débouchés des formations, de bénéficier de retours d'expériences, et surtout, de poser des questions, de commencer à préparer votre insertion professionnelle.

Outre la présentation de ses Masters, la faculté de psychologie prévoit toute la journée un forum des métiers comprenant notamment des temps d'échange avec des professionnels et jeunes diplômés. Le SUIO organisera également une série d'ateliers conçus pour accompagner vos recherches de stage. Enfin, des tables-rondes et stands transversaux, communs aux différentes composantes (Stages & études à l'étranger, Engagement Étudiant, Césure, Service Civique etc.) seront proposés pendant toute la journée.

Attention, nouveauté : à partir de septembre 2019, le stage devient obligatoire (cf.p. 29)

CALENDRIER UNIVERSITAIRE : 2019-2020

	OBJET	DATES	SEMAINE
	Réunions de rentrée de L3	Le 10 septembre 2019 à 14 h	37
SEMESTRE 1	Période de cours	du 16 septembre au 25 octobre 2019	38-43
	Vacances de la Toussaint	du 28 octobre au 3 novembre 2019	44
	Suite des cours	du 4 novembre au 13 décembre 2019	45-50
	Révisions	du 16 au 20 décembre 2019	51
	Vacances de Noël	du 23 décembre 2019 au 5 janvier 2020	52-1
	Examens session 1 semestre 1	du 6 au 18 janvier 2020	2-3
SEMESTRE 2	Période de cours	du 20 janvier au 21 février 2018	4-8
	Vacances d'hiver	du 24 février au 1 mars 2020	9
	Suite des cours	du 2 mars au 10 avril 2020	10-15
	Vacances de printemps	du 13 au 26 avril 2020	16-17
	Suite des cours	Du 27 avril au 1 mai 2020	18
	Révisions	du 4 au 8 mai 2020	19
	Examens session 1 semestre 2	du 11 au 26 mai 2020	20-22
	Corrections, délibérations	du 27 mai au 11 juin 2020	22-24
	Affichage des résultats session 1	au plus tard le 11 juin 2020	24
	Examens session 2 semestres 1 & 2	du 18 juin au 6 juillet 2020	25-28
	Corrections, délibérations	du 7 au 13 juillet 2020	28-29

A noter : la journée d'orientation du Tertre : 24 octobre 2019

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

Nombre d'inscriptions

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études (L1, 2, 3) ;
- une inscription supplémentaire possible sur l'ensemble du cycle L, sur dérogation accordée par le Président de l'Université. La demande est à effectuer sur Intranet ;
- le Président de l'Université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Annulation d'inscription avec remboursement

Elle s'effectue via la plate-forme SURF sur votre Intranet avant le 15 octobre. Quand le remboursement est accordé, vous devez vous rendre à la scolarité LLSHS (Lettres Langues Sciences Humaines et Sociales) avec un RIB.

Annulation d'inscription sans remboursement

- Au-delà du 15 octobre et jusqu'au 15 décembre, l'annulation d'inscription s'effectue via la plate-forme SURF sur votre Intranet. Le remboursement des droits universitaires n'est plus possible.

- Au-delà du 15 décembre, pour demander l'annulation d'inscription ou l'abandon d'études, envoyer un courrier motivé à :

Présidence de l'Université
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire (DEVU)
1 QUAI DE TOURVILLE
BP 13522
44035 NANTES CEDEX

Lieux et dates des inscriptions

La première inscription à l'Université de Nantes, quelle que soit l'année d'étude, se fait au guichet du service de la scolarité. Les inscriptions suivantes se font sur le web : www.univ-nantes.fr.

Réorientation

Les réorientations (annuelles) peuvent relever des dispositifs suivants :

- validation des acquis (retirer le dossier auprès de la scolarité)
- passerelles prévues et définies dans le règlement des formations concernées.

La commission pédagogique de la faculté de psychologie (décret du 23 août 1985) remplit le rôle de commission de réorientation.

Auditeur libre, Régime spécial, Dispense d'assiduité

Auditeur libre

Le statut d'auditeur libre nécessite une inscription auprès de la scolarité.

- contacter la scolarité à compter de septembre
- inscriptions à compter d'octobre
- 25 ans minimum
- ne donne pas la qualité d'étudiant
- dans la limite des places disponibles.

Régime spécial

Sont concernés les étudiants ne pouvant valider la formation sur une année car ils sont engagés dans la vie active, assument des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante, sont chargés de famille ou engagés dans plusieurs cursus, présentent une situation de handicap ou sont sportifs de haut niveau.

Ce statut permet de suivre et de valider l'année d'étude en 2 ans avec ou sans dispense d'assiduité. L'année dans laquelle les étudiants s'inscrivent est divisée en deux blocs. Le 1^{er} bloc correspond aux UE choisies la 1^{ère} année. Le 2^{ème} bloc correspond aux UE restantes de l'année d'étude qui seront suivies la 2^{ème} année.

Le régime spécial est automatique la 2^{ème} année, et l'étudiant qui veut y renoncer la 2^{ème} année doit demander expressément le changement de régime. Si sa demande est acceptée, il réintègre le régime normal, est considéré comme redoublant, et les UE validées sont alors conservées.

Les demandes sont à effectuer à la rentrée, début septembre auprès de la scolarité (après inscription), et **avant le 22 septembre**.

Dispensé d'assiduité (DA)

La dispense d'assiduité permet, pour un motif reconnu, de ne pas assister aux TD. Elle doit être justifiée en fonction de la situation de l'étudiant (contrat de travail, livret de famille, certificat médical, certificat de scolarité d'une autre formation,...).

Les épreuves de contrôles continus sont remplacées par des examens terminaux à la fin du semestre. Les cours magistraux sont validés de la même manière que pour les étudiants assidus, lors des sessions d'examens terminaux.

Les DA doivent impérativement prendre contact dès les premières semaines d'enseignement avec chaque enseignant de TD et TP afin de demander la bibliographie, les photocopiés éventuels et afin de prendre connaissance des modalités de validation spécifiques. Les contenus de cours ne sont pas fournis par les enseignants et sont à récupérer auprès des étudiants appartenant au même groupe de TD.

Les demandes pour le premier semestre (étudiants inscrits uniquement) sont à effectuer via l'application SURF sur l'Intranet jusqu'au 15 octobre pour le premier semestre et le 30 janvier 2019 pour le second semestre (**Attention : voir dates précises sur votre Intranet en début d'année**).

Pour les conditions de validation (régime spécial et DA), se reporter au chapitre 6 intitulé « validation, contrôle des connaissances ».

ATTENTION : dans l'attente de la réponse définitive de votre demande de DA, il vous est fortement recommandé d'aller en TD et de vous présenter aux éventuels contrôles continus (CC). Si votre demande de DA est refusée et que vous ne vous êtes pas présenté aux CC, aucune épreuve de rattrapage ne pourra vous être proposée.

Césure

La période dite "de césure" s'étend sur une durée -un ou deux semestres universitaires- pendant laquelle l'étudiant, inscrit dans une formation de l'Université de Nantes, la suspend temporairement dans le but d'acquérir une expérience personnelle. Pendant la période de césure, l'étudiant reste inscrit à l'Université dans la formation choisie et conserve donc le statut d'étudiant à la différence d'une simple interruption d'études. L'étudiant doit s'acquitter de droits de scolarité au taux réduit, correspondant au montant d'une inscription simultanée en licence, master ou doctorat.

Pour toutes informations supplémentaires, consulter : <https://www.univ-nantes.fr/toutes-les-demarches/partir-en-cesure-lors-de-vos-etudes-a-l-universite-de-nantes-1368551.kjsp?RH=1429719819199>

ATTENTION : Sur le semestre de l'année où l'étudiant est présent, il conserve les mêmes règles que les autres étudiants. S'il ne valide le semestre, il doit repasser toutes les UE non acquises et ne peut conserver les notes aux UE non acquises.

Obtention d'une bourse

Des aides sociales peuvent vous être attribuées sous forme de bourse et/ou d'aide au logement, sur critères sociaux. Dans tous les cas, se renseigner auprès du CROUS pour en faire la demande (du 15 janvier au 31 mai).

Les boursiers doivent être présents à tous les cours et examens. En cas d'absence, un justificatif doit obligatoirement être fourni soit au secrétariat pédagogique pour les cours et les contrôles continus, soit à la scolarité pour les examens finaux.

Le non respect de l'obligation de présence aux cours et aux examens entraîne le reversement des sommes perçues.

En cas de non progression d'études, une bourse de cycle peut être attribuée sur critères universitaires : assiduité, présence aux examens, ECTS (s'adresser au CROUS). Un maintien de bourse est envisagé pour les cas médicaux ou sociaux (s'adresser au CROUS).

Les boursiers sont exonérés des frais d'inscription et de la CVEC de 90 euros, ils ne paient que la médecine préventive. Si vous avez réglé les frais d'inscription ou effectué un premier versement (parce que vous n'aviez pas reçu votre notification de bourse par exemple), vous pouvez demander le remboursement des sommes versées. **Le remboursement n'est pas automatique** : il est impératif d'en faire la demande auprès de la scolarité lettres en présentant votre avis de notification de bourse et un RIB.

Pour toute information concernant votre situation de boursier (conséquence d'une absence à un examen, etc.), vous devez contacter le service des bourses de la scolarité.

Campus responsable

L'Université de Nantes a co-signé la charte internationale des « *Campus Responsables* » pour souligner son engagement dans le domaine du Développement Durable. Ainsi, elle a établi un planning responsable pour le 21^{ème} siècle (appelé *Agenda 21*).

Nantes Métropole, le CROUS, VéloCampus et diverses associations étudiantes - ainsi que la Faculté de Psychologie - participent activement à un ensemble d'interventions pédagogiques, d'animations et de mise en place de dispositifs et de moyens concrets pour vivre ce lieu d'études de manière responsable : surveiller sa consommation d'eau et d'électricité, participer au tri (poubelles jaunes et bleues, récupérateurs de cartouches, conteneurs à papier), fermer les portes en période de chauffage, participer à la propreté des couloirs et des salles pour diminuer l'utilisation de détergents, imprimer en recto-verso et favoriser les documents électroniques ... ne sont que quelques exemples de ce que *chacun* peut apporter pour rejoindre cette démarche.

Vivre pleinement son campus et travailler de manière responsable, sans se priver de ce qui est essentiel, voilà notre challenge pour l'avenir.

Liens utiles :

Venir à la fac en tram ou en bus sans embouteillage, c'est possible :

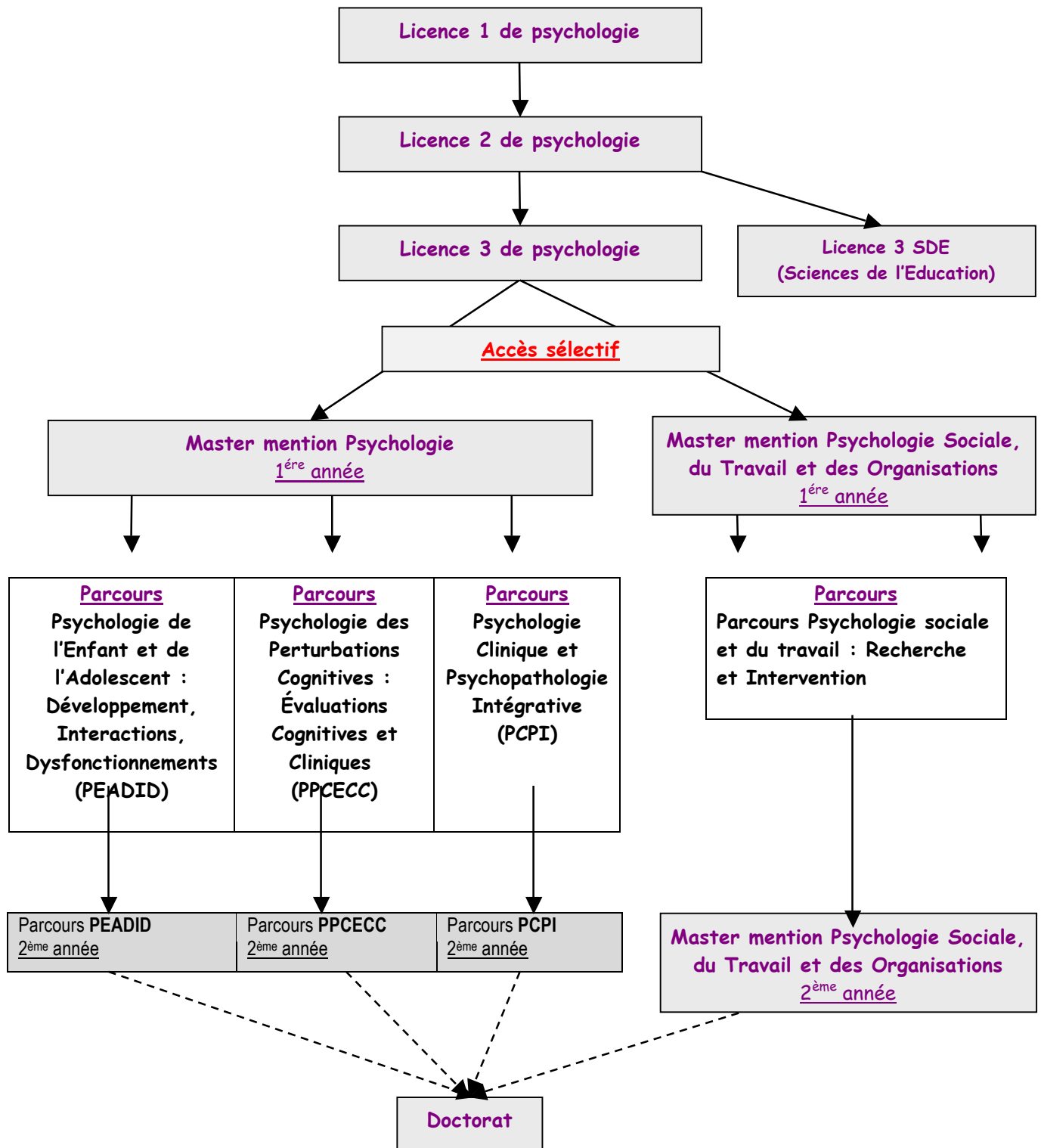
<https://www.tan.fr>

Disposer d'un vélo *VéloCampus* pendant toute l'année universitaire, c'est facile :

<http://velocampus.net>

LA FACULTE DE PSYCHOLOGIE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, MENTION PSYCHOLOGIE

La Faculté de psychologie assure l'intégralité du cursus d'enseignement et de recherche en psychologie : le système LMD (Licence, Master, Doctorat).



CADRE ADMINISTRATIF

Adresse Université : Faculté de psychologie

Université de Nantes
Faculté de Psychologie
B.P. 81227
44312 NANTES Cedex 3.

Direction de la Faculté

Directeur	Directrice adjointe	Responsable administrative	Secrétariat
André NDOBO Bureau 152 02 53 52 26 25	Leslie DE BONT Bureau 149 02 53 52 26 02	Corinne VILLATE Bureau 158 02 53 52 26 48	Sonya LY Bureau 155 02 53 52 26 49

Responsable Pédagogique et Président de jury Licence 3

Isabelle NOCUS
Bureau 140 - ☎ : 02 53 52 26 37
✉ : isabelle.nocus@univ-nantes.fr

Secrétariat Pédagogique Licence 3

Capucine ORSINI
Bureau 160 - ☎ : 02 53 52 26 39
✉ : capucine.orsini@univ-nantes.fr

COORDONNEES DES ENSEIGNANTS DE NEUROBIOLOGIE A LA FACULTE DES SCIENCES

Mme Gwénola AUDA-BOUCHER
☎ : 02.51.12.56.33
✉ : Gwenola.Boucher@univ-nantes.fr

Mme Corinne HUCHET
☎ : 02.53.00.92.08
✉ : corinne.huchet2@univ-nantes.fr

M. Yvonnick CHERAUD
☎ : 02.51.12.56.35
✉ : yvonnick.cheraud@univ-nantes.fr

BIBLIOTHEQUES & RECHERCHE DOCUMENTAIRE

1- La Bibliothèque Universitaire (B.U.) offre en consultation sur place et en prêt tous les ouvrages et périodiques nécessaires à la Licence en Psychologie.

Pour faciliter vos exposés et vos recherches, la BU Lettres - Sciences humaines propose des ateliers sur les bases de données bibliographiques dans les différentes disciplines de Lettres Sciences-Humaines (Europresse, Psycinfo, MLA...), des ateliers pour réaliser votre bibliographie (Zotero) ou pour mettre en place une veille sur votre sujet de recherche (Inoreader, Twitter) ou encore pour la mise en page de votre mémoire. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec un bibliothécaire pour une aide personnalisée sur toute question d'ordre documentaire. Pour plus d'informations, consulter la page Madoc de la BU « l'ABC de la recherche documentaire ».

Pour plus de renseignements, écrivez à bu-formationlet@univ-nantes.fr

2- La Bibliothèque Spécialisée (B.S.) de psychologie 02 53 52 26 19
Gestion scientifique et administrative : Mme Solène MAINTEROT
assistée par **M. Anouar KHOMSI**

La BS offre des documents supplémentaires (du lundi après-midi au vendredi midi) consultables pour les L1 et L2. Le prêt d'ouvrages est possible à partir de la L3 seulement. L'inscription est la même pour la BU et la BS, le catalogue informatisé est commun.

La BS vous propose :

- des manuels pédagogiques
- des dictionnaires
- des ouvrages scientifiques en psychologie
- des revues de psychologie (en consultation sur place)
- des tests (en consultation sur place, un catalogue des tests, avec la notice descriptive de chaque test permet de prendre connaissance des tests disponibles).

Pour la Recherche documentaire, la BS met à disposition des lecteurs :

- des postes équipés du catalogue local (BU et Bibliothèques associées),
- des postes équipés pour la recherche documentaire sur les bases de données bibliographiques.

Si vous souhaitez bénéficier d'une formation à la recherche documentaire en psychologie, vous pouvez demander un rendez-vous auprès de Mme Mainterot, responsable de la BS. Elle vous présentera l'ensemble des bases de données bibliographiques utiles ainsi qu'une méthodologie de travail pour la recherche documentaire en psychologie.

Sur le site WEB de la Faculté de psychologie, l'onglet « Bibliothèques » est un lien vers la page de la bibliothèque de psychologie, page sur laquelle vous trouverez différentes informations.

MESSAGERIE ET INTERNET

Site Web de la Faculté

Un site Web regroupant de nombreuses informations (administratives, pédagogiques, recherche) est à la disposition des étudiants via les liens suivant :

<http://www.psychologie.univ-nantes.fr/>

Adresse électronique

Une adresse e-mail est délivrée à chaque étudiant lors de son inscription administrative. Elle a pour forme : prenom.nom@etu.univ-nantes.fr
Cette adresse doit être activée puis consultée très régulièrement. En effet, certaines informations, notamment pédagogiques, ne sont transmises que par cette voie. Il est donc indispensable de relever régulièrement le courrier correspondant à cette adresse institutionnelle.

Intranet

Un accès intranet est proposé aux étudiants ayant activé leur adresse électronique institutionnelle (prenom.nom@etu.univ-nantes.fr). Cet accès propose différents webservices (forum, webmail, inscription au sport, madoc...).

Madoc est la plateforme d'enseignement de l'université de Nantes. Elle permet aux enseignants de déposer des documents pédagogiques et d'envoyer des mails collectifs aux étudiants. Il est important que les étudiants se connectent régulièrement sur Madoc afin de bénéficier de ces documents pédagogiques.

MOBILITE ETUDIANTE



Les étudiants et étudiantes qui désirent partir à l'étranger au second semestre de L3 dans le cadre de programmes d'échanges (Erasmus+, Convention ...) peuvent s'adresser à :

Leslie De Bont, correspondante enseignante des relations internationales pour la faculté de Psychologie - bureau 149.

Véronique Dorn, correspondante administrative des relations internationales pour la faculté de Psychologie - bureau 156.

PRATIQUER LES LANGUES ETRANGERES A L'UNIVERSITE

Le SUL (Service Universitaire des Langues) propose chaque semestre une offre ponctuelle de formations linguistiques ouvertes à tous les étudiants souhaitant progresser et pratiquer des langues étrangères (anglais, espagnol, allemand, italien, roumain, arabe, chinois, coréen etc.) : formations intensives, ateliers de conversation, remise à niveau, modules d'aide à la rédaction de CV et lettre de motivation en langue étrangère, préparation aux tests de certification (TOEIC, CLES, TOEFL etc.) ou aux séjours d'étude à l'étranger. Un Centre de Ressources en Langues (CRL) dédié à l'apprentissage de langues étrangères a ouvert au troisième étage du bâtiment Tertre. Dans cet espace, vous trouverez une bibliothèque (manuels, romans, BD, DVD etc.), une salle de visionnage de films ainsi que des postes informatiques pour travail sur plateforme et logiciels en autonomie. Le CRL accueillera toute l'année des groupes de conversations plurilingues, des clubs de lectures, un cinéclub, et divers ateliers linguistiques et culturels.

Pour en savoir plus : <http://www.pratiquerleslangues.univ-nantes.fr/>

ENGAGEMENT ETUDIANT

La faculté de psychologie est engagée dans une démarche de reconnaissance et de valorisation de l'engagement étudiant, dans la mesure où celui-ci porte sur >150h durant l'année universitaire. Si vous êtes dans cette situation et souhaitez bénéficier d'un aménagement (changement de groupe de TD ou dispense d'assiduité), vous devez déposer une demande motivée (justificatif + lettre explicative) au secrétariat en début de semestre. Cet engagement peut également faire l'objet d'une valorisation dans le cadre de l'EC Ouverture Professionnelle de L3 (cf. infra).

ORGANISATION

Présence aux cours et aux TD

La présence aux CM est recommandée. La présence aux TD et TP est **obligatoire** sauf pour les D.A.

Les D.A. doivent impérativement prendre contact dès les premières semaines d'enseignement avec chaque enseignant de TD et TP afin de demander la bibliographie, les photocopiés éventuels, le plan du TD et du TP, et prendre connaissance des modalités de validation.

L'offre et la demande...

La licence offre une formation générale et fondamentale. Au cours de cette troisième année, les deux semestres sont conçus de façon comparable, mais avec un plus fort niveau d'approfondissement et en se basant sur les acquis des deux premières années. Des parcours vous sont proposés. Ils vous permettent de découvrir et de vous sensibiliser à des sorties professionnelles possibles à l'issue de la licence de psychologie.

Nous vous demandons d'être impliqués dans l'acquisition des savoirs, c'est-à-dire de construire par vous-même vos connaissances, en lisant les documents bibliographiques conseillés par les enseignants (la BU est très bien fournie) et en élargissant aussi les sources d'informations. Ainsi, chaque U.E. est assortie d'une bibliographie de référence, présente dans ce livret, et souvent complétée lors des enseignements. En général, l'ensemble CM et TD ne traite que d'une partie d'un programme plus vaste ; c'est pourquoi une importante part de travail personnel est demandée.

Changement de groupe

Le changement de groupe de TD est exceptionnel. La forme la plus aisée de changement de groupe se fait via une permutation, visée par le secrétariat Licence 3.

Pour les autres cas, toute demande doit être déposée au plus tard dans les 15 jours suivant le début des enseignements.

Évaluation des enseignements

A l'issue de chaque semestre universitaire, un questionnaire en ligne est proposé aux étudiants (par le biais de courriels adressés sur les adresses mail universitaires) afin qu'ils puissent exprimer et transmettre leurs avis sur les enseignements reçus à l'équipe pédagogique. Le questionnaire est anonyme et la confidentialité des réponses est assurée. Les résultats sont ensuite synthétisés et restitués aux enseignants. Il s'agit donc d'un outil visant à favoriser les échanges entre étudiants et enseignants afin d'améliorer la qualité de l'enseignement. L'efficacité de ce dispositif repose sur l'importance de vos contributions. Merci donc d'avance pour votre participation !

MAQUETTE PEDAGOGIQUE

Les tableaux suivants présentent les enseignements par semestre, vous y trouverez le nom des UE, les coefficients par UE, les intitulés des EC, le nombre d'heures de CM et TD par EC, et les ECTS par UE.

SEMESTRE 5

UE	Coef.	E.C. de l'U.E.	C.M (h)	T.D (h)	T.P (h)	Durée totale	ECTS
HPS5-1	7	Psychologie clinique	24	20		44	7
HPS5-2	7	Psychologie cognitive	24	20		44	7
HPS5-3	4	Neurobiologie adaptative	20	12	6	38	4
HPS5-4	6	Conception de recherche HPS5-41		12		12	6
Méthodes 3		Statistiques HPS5-42		18		18	
		Anglais HPS5-43		15		15	
HPS5-5	3	Psychométrie	18	18		36	3
HPS5-6 (1 au choix)	3	Parcours Education HPS5-61 Enfance Adolescence HPS5-62 Organisation et vie sociale HPS5-63 Psychologie cognitive de la santé HPS5-64 Psychopathologie HPS5-65	18	18		36	3
Total	30					243	30

SEMESTRE 6

UE	Coef.	E.C. de l'U.E.	C.M (h)	T.D (h)	TP (h)	Durée totale	ECTS
HPS6-1	7	Psychologie du développement	24	20		44	7
HPS6-2	7	Psychologie sociale	24	20		44	7
HPS6-3	4	Neurobiologie cognitive et pharmacologie	20	12	6	38	4
HPS6-4	7	Conduite de recherche HPS6-41		12		12	7
Méthodes 4		Anglais HPS6-42		15		15	
		Statistiques HPS6-43		12		12	
		Informatique HPS6-44		12		12	
HPS6-5 (1 au choix)	3	Parcours Education HPS6-51 Enfance Adolescence HPS6-52 Organisation et vie sociale HPS6-53 Psychologie cognitive de la santé HPS6-54 Psychopathologie HPS6-55	18	18		36	3
HPS6-6	2	PREPROFESSIONNALISATION Ouverture professionnelle HPS6-61 Suivi de stage* HPS6-62		10		10	2
Total	30					223	30

* Stage d'une durée comprise entre 30 et 70 heures

SEMESTRE 5

PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PATHOLOGIQUE – HPS5-1

F. Salomé

CM : PSYCHOPATHOLOGIE DES PSYCHOSES

Objectif pédagogique

Introduction aux différentes approches des psychoses.

Contenu

L'objectif de cet enseignement est de présenter la clinique et les principales approches qui ont été produites pour rendre compte des psychoses ou de ses symptômes dans une double perspective : explicative (mécanismes) et compréhensive (vécu, subjectivité, sens). Dans ce contexte, les intérêts et limites des approches neurobiologiques, psychanalytiques, systémiques et cognitives seront abordés ainsi que les implications thérapeutiques qui en découlent (traitements neuroleptiques, psychothérapie institutionnelle, thérapie familiale systémique, thérapies cognitives). La spécificité de chaque approche sera appréhendée à travers l'étude de cas clinique et de textes en TD.

Bibliographie

Bourgeois, M.L. (2014) *Les schizophrénies*. PUF, Paris, 7^{ème} édition.
Chabert, C. (2010) *Les psychoses. Traité de psychopathologie de l'adulte*. Dunod, Paris. (Chapitre 1)
Dalery J. (2012) *Pathologies schizophréniques*. Médecine Sciences Publications, Paris.
Demily C. & Franck N. (2013) *La schizophrénie*. Elsevier-Masson, Paris. (Chapitre 1, 2 & 5)
Englebert J. (2017) *Schizophrénie, conscience de soi, intersubjectivité*. De Boeck, Paris.
Favrod J. (2015) *Se rétablir de la schizophrénie*. Elsevier-Masson, Paris.
Garrabé, J. (2003) *La schizophrénie. Les empêcheurs de penser en rond*, Paris. (Chapitre 1 & 2)
Grivois, H. (2007) *Parler avec les fous. Les empêcheurs de penser en rond*, Paris. (Chapitre 6)
Pédinielli, J.L. & Guimenez, G. (2009) *Les psychoses de l'adulte*. Armand Colin, Paris.
Salomé, F. (2017) *Qu'est-ce que les psychoses ?* Dunod, Paris, 2^{ème} édition.

PSYCHOLOGIE COGNITIVE – HPS5-2

F. Colombel, C. Evrard, A.-L. Gilet, F. Robin

Contenus :

Mémoire sémantique

(CM 6h/24h). A.L. Gilet

Processus de catégorisation et modèles de mémoire sémantique. La question sera posée de déterminer les modalités de structuration des connaissances en mémoire, principalement dans l'optique de rendre compte de la compréhension du langage.

Les images mentales

(CM 6h/24h). F. Robin

Ce cours aborde les relations entre les images mentales, la mémoire et la perception. Les séances de T.D. illustreront à travers la réalisation d'expériences les aspects théoriques et méthodologiques abordés en cours.

La pathologie neuropsychologique

(CM 6h/24h). F. Robin et C. Evrard

Présentation des troubles de la reconnaissance (agnosies) et du langage (aphasies).

Viellissement cognitif

(CM 6h/24h). F. Colombel

Ce cours a pour objectif de décrire les grandes fonctions psychologiques particulièrement touchées par les effets délétères du vieillissement puis de présenter les différentes pistes explicatives relatives à ce déclin. Nous aborderons spécifiquement en TD le concept de réserve cognitive.

Les TD (A. Bret, F. Colombel, F. Robin, C. Evrard, A.-L. Gilet, L. Rocher) seront réalisés en relation avec les contenus de CM.

Bibliographie :

Denis, M. (1989). *Image et Cognition*. Paris : Presses Universitaires de France.
Eustache, F., & Faure, S. (2005). *Manuel de Neuropsychologie*. Paris : Dunod.

- Fortin, C., & Rousseau, R. (1990). *Psychologie cognitive : une approche du traitement de l'information*. Québec : Presses Universitaires du Québec.
- Houdé, O., Mazoyer, B., Tzourio-Mazoyer, N. (2002). *Cerveau et psychologie : Introduction à l'imagerie cérébrale anatomique et fonctionnelle*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Lemaire, P. & Bherer, L. (2005). *Psychologie du vieillissement. Une perspective cognitive*. Bruxelles : De Boeck.
- Marquie, J-C., & Isingrini, M. (2001). Aspects cognitifs du vieillissement normal. In E. Aubert & J-M., Albaret (Eds.), *Vieillesse et psychomotricité* (pp. 77-114). Solal Editeur : Marseille.
- Van der Linden, M., & Hupet, M. (1994). *Le vieillissement cognitif*. Paris : PUF.

NEUROBIOLOGIE ADAPTATIVE – HPS5-3

G. Auda-Boucher

Objectifs pédagogiques :

L'objectif est de mieux comprendre comment le système nerveux est capable d'intégrer et d'interpréter les informations sensorielles pour établir une perception de la situation. L'exemple choisi concerne une perception des plus complexes, la douleur, expression symptomatique d'un ressenti où se mêlent à la fois des données somatiques et psychologiques. Le contrôle du mouvement analysé précédemment (L2), est illustré au travers de l'étude des pathologies motrices susceptibles d'affecter les différents étages du système moteur avec pour certaines d'entre elles leur retentissement au plan cognitif et psychique. Les fonctions cérébrales complexes comme celles qui gèrent les processus cognitifs sont abordées grâce aux données de l'imagerie cérébrale et grâce aux données cellulaires obtenues chez les primates non humains. Une seconde partie est consacrée à l'étude du système limbique, ses relations étroites avec le système endocrinien, son implication dans l'expression et l'expérience des émotions, du stress, son rôle dans la régulation de la prise alimentaire (les troubles des conduites alimentaires sont abordés). L'étude des rythmes biologiques et les champs d'application des données de la chronobiologie (travail, santé, éducation...) permettent d'appréhender l'adaptation du sujet à l'environnement.

Contenu :

CM :

- Bases nerveuses de la douleur (récepteurs, voies anatomiques, rôle du système limbique, systèmes inhibiteurs, traitements...) **Y. Cheraud**

Cheraud

- Modulation du système moteur. Principales pathologies. **Y. Cheraud**
- Système limbique : émotions-stress, système immunitaire. **G. Auda-Boucher**
- Régulation du comportement alimentaire. **G. Auda-Boucher**
- Chronobiologie. **G. Auda-Boucher**

TD : Fonctionnement du système nerveux central ; Etude des activités électriques, épilepsies. **G. Auda-Boucher, Y. Cheraud**

TP : Les émotions : réponse électrodermale. L'apprentissage et le transfert interhémisphérique. Electroencéphalographie. **G. Auda-Boucher, Y. Cheraud**

Bibliographie : Quelques ouvrages fondamentaux, compléments donnés en CM/TD.

- Pritchard, TC. & Alloway, KD. *Neurosciences médicales*. De Boeck Université.
- Rosenzweig & Al. *Psychobiologie*. De Boeck Université.
- Purves & Al. *Neurosciences*. De Boeck Université.
- Bear, MF. & Al. *Neurosciences*. Editions Pradel.
- Richard, D. & Orsal, D. *Neurophysiologie*. Nathan.
- Caston, J. *Psychophysiologie*. Paris : Ellipses.

METHODES 3 – HPS5-4

Conception de recherche

12h TD

L'objectif de ces travaux dirigés est d'initier les étudiants aux différentes étapes de construction d'une problématique de recherche et d'élaborer un dispositif de recherche.

Objectifs et compétences visées :

- Utiliser des bases de données bibliographiques afin d'identifier la littérature scientifique pertinente sur un thème donné,
- Etre capable de construire une problématique de recherche sur la base de la littérature internationale,
- Choisir une méthode de recherche adaptée au vu d'une question de recherche,
- Savoir mobiliser ses connaissances méthodologiques afin de concevoir un dispositif de recherche,
- Savoir construire/utiliser les principaux outils et techniques employés en recherche (construction d'une grille d'observation, conduite et analyse d'entretiens de recherche, construction de questionnaires).

Statistiques

F. Guillemot, J-M. Galharret, J-P. Babin (responsable)

18 heures de TD

L'analyse de la variance est fondamentale dans le traitement des données recueillies dans la recherche psychologique. En abordant un aspect transdisciplinaire, la présentation de son fondement théorique permettra de prolonger la réflexion amorcée dans l'enseignement des statistiques de Licence 1 et 2. Son étude, à ses trois niveaux (global, partiel et groupe à groupe), sera donc réalisée dans le prolongement des acquis des deux dernières années. L'accent sera mis sur les conditions requises à l'usage des techniques de statistiques paramétriques (normalité des distributions et homogénéité des variances).

Programme des TD «Analyse de la variance (ANOVA)»:

- Anova à 1 facteur sur groupes indépendants et à mesures répétées (conditions initiales, taille d'effets, IC).
- Anova factorielle sur groupes Indépendants et à mesures répétées.

Anglais

Initiation à l'anglais pour la recherche. L'objectif de ce cours d'anglais est de donner aux étudiants les outils linguistiques nécessaires leur permettant de construire un projet de recherche. S'appuyant sur la lecture de publications de chercheurs et sur l'appropriation du vocabulaire adéquat, ce cours propose une initiation à la communication scientifique en anglais. L'expression orale est évaluée en contrôle continu par des exposés et par la participation active et régulière en cours. Un examen terminal écrit évaluera la maîtrise du vocabulaire et des structures grammaticales travaillées pendant le semestre.

Bibliographie

- Bastounis, M. (2003), *Psychology in English*, Paris : Belin.
Frangi, A. (1999). *L'Anglais de la Psychologie en 1000 Mots*. Paris : Belin.
Masse L., (2011). *Anglais pour psychologues*. Paris : Dunod (Collection: Psycho Sup).
Short, J. (2010), *English for Psychology: Course Book*. Reading: Garnet Education.

PSYCHOMETRIE – HPS5-5

A. Deledalle

Objectif pédagogique

Cet enseignement vise à donner aux étudiants une première approche de la psychométrie en vue de la réalisation d'examens psychologiques. Il s'agit donc d'acquérir une formation de base dans le domaine de la construction des tests.

Contenu

Les principes de construction des tests, leurs caractéristiques principales et enfin leurs qualités métriques (sensibilité, fidélité et validité) seront développés.

Après la présentation d'un test d'intelligence, les séances de TD suivantes seront l'occasion d'une application du CM sous forme d'exercices.

Références bibliographiques

- Allen, M. J., & Yen, W. M. (2001). *Introduction to measurement theory*. Waveland Press.
Anastasi A. (1994). *Introduction à la psychométrie*. Guérin (ed.) : Montréal
Beech J.R. et Harding L. (1994). *Tests, mode d'emploi...* ECPA : Paris
Bernaud J.-L. (2000). *Tests et théories de l'intelligence*. Les Topos. Dunod : Paris.
Bernier J.-J. & Bodgan P. (1997). *La psychométrie. Traité de mesure appliquée*. Gaëtan Morin Editeur : Montréal.
Downing, S. M., & Haladyna, T. M. (2006). *Handbook of test development*. Lawrence Erlbaum Associates Publishers.
Kaplan, R., & Saccuzzo, D. (2013). *Psychological Assessment and Theory: Creating and Using Psychological Tests*. Wadsworth, Cengage Learning.
Kline, P. (2013). *Handbook of psychological testing*. Routledge.
Laveault D. & Grégoire J. (2014). *Introduction aux théories des tests en psychologie et en sciences de l'éducation*. 3^{ème} édition. De Boeck : Bruxelles.
Miller, L. A., McIntire, S. A., & Lovler, R. L. (2011). *Foundations of psychological testing: A practical approach*. Sage.
Pichot P. (1997). *Les tests mentaux*. 15^{ème} édition. Collection Que sais-je ? PUF : Paris.
Shultz, K. S., Whitney, D. J., & Zickar, M. J. (2013). *Measurement theory in action: Case studies and exercises*. Routledge

PARCOURS– HPS5-6

Parcours éducation

CM de P. Guimard (10h): Les facteurs impliqués dans la réussite/les difficultés scolaires

Ce cours a pour objectif d'une part de tenter de définir ce que recouvrent les notions de réussite ou de difficulté scolaire aujourd'hui en référence à l'histoire et à la sociologie de l'éducation. Il s'agit d'autre part de préciser la manière dont la réussite ou les difficulté(s) scolaire(s) sont évaluées en prenant appui sur les indicateurs issus des enquêtes nationales et internationales. Enfin, les travaux de recherche récents en psychologie des apprentissages et de l'éducation seront mobilisés afin d'explicitier les principales hypothèses privilégiées pour rendre compte des trajectoires de réussite ou de difficulté des élèves.

Contenu des TD (10h)

TD (10h). Les TD illustrent ou approfondissent certains des thèmes abordés dans le CM. Sont notamment traitées les questions relatives à la genèse et à l'évaluation des difficultés d'apprentissage. Les supports utilisés sont variés : textes, vidéo, mise en situation des étudiants.

Bibliographie :

Catheline, N. (2012). *Psychopathologie de la scolarité*. Paris : Masson.
Gibert, F., Levasseur, J. & Pastor, J.M. (2007). La maîtrise du langage et de la langue française en fin d'école primaire. *Note d'évaluation 04-10*, MEN/DEP
Guimard, P. (2010). *L'évaluation des compétences scolaires*. Presses Universitaires de Rennes.
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (2007). *Dyslexie, dysorthographe, dyscalculie. Bilan des données scientifiques*. Paris : les éditions Inserm.
Ministère de l'Education Nationale (2016). *L'état de l'école de la maternelle à l'enseignement supérieur*. n°26. (<http://www.education.gouv.fr/pid2711-etat-de-l-ecole.html>)

CM d'I. Nocus (8h) : Effets de dispositifs éducatifs visant la prévention des difficultés d'apprentissage

En France et dans d'autres pays, de nombreux dispositifs de prévention des difficultés d'apprentissage sont mis en place pour faciliter la réussite scolaire des élèves à l'école primaire. Cet enseignement vise plus particulièrement à présenter quelques dispositifs destinés à améliorer les capacités langagières des élèves et à montrer quels en sont les effets sur les apprentissages et les parcours scolaires. Les exemples choisis concerneront autant les enfants vivant dans des contextes monolingues que ceux vivant dans des contextes plurilingues.

Contenu des TD (8h)

À partir de la lecture d'articles scientifiques, le TD portera sur l'analyse critique d'ordre théorique et méthodologique de l'évaluation de dispositifs pédagogiques destinés à améliorer les compétences langagières des élèves. À titre d'exercice, les étudiants seront amenés à construire leur propre protocole d'évaluation d'un dispositif pédagogique.

Bibliographie :

Goux, D., Gurgand, M., Maurin, E. Bouguen A. (2013). Evaluation d'impact du dispositif Coup de Pouce Clé. Rapport final pour le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse.
Nocus, I., Vernaoudon, J., Guimard, P., Paia, M., Florin, A. (2011). Effets de dispositifs pédagogiques bilingues sur le développement langagier et la réussite scolaire à l'école primaire en collectivités françaises d'outremer. *ANAE Approche Neuropsychologique des Apprentissages chez l'Enfant*, n°115, 494-501.
Zorman, M., Duyme, M., Kern, S., Le Normand, M.-T. & Lequette, C. (2011). « Parler bambin » un programme de prévention du développement précoce du langage. *ANAE*, 112-113, 238-245.

Parcours enfance adolescence

La psychopathologie développementale : troubles des comportements, addictions et troubles des conduites alimentaires.

CM d'E. Chauchard (4h) :

Cet enseignement aura pour objectif de présenter les conduites addictives à l'adolescence. Dans un premier temps le cours abordera les addictions liées à la consommation de substance et leurs rôles à l'adolescence. Ensuite, nous nous intéresserons aux addictions comportementales et plus particulièrement aux nouvelles technologies (Internet, jeux vidéo en ligne, Smartphones, réseaux sociaux). Nous décrirons leur implication dans le développement psychosocial des adolescents. Enfin nous aborderons la prévention des conduites addictives.

CM de C. Kindelberger (10h):

L'objectif est de former les étudiants aux repérages des éventuels troubles de la socialisation, par la présentation des modèles permettant de distinguer, en tenant compte de l'âge de l'enfant, de ce qui relève de trajectoires normales, à risques ou pathologiques. Après avoir présenté le modèle psychopathologique développemental (Sroufe & Waters, Rutter, Cicchetti) et ses interrelations avec d'autres modèles (Block & Block, McClelland), le cours reviendra sur la place des relations sociales (familiales, amicales et amoureuses) et de certaines dimensions conatives (Estime de soi, anxiété, processus socio-cognitifs) dans les trajectoires développementales.

CM de D. Rommel (4h) :

La fin du semestre sera consacrée à la présentation d'un modèle neuro-développemental de l'anorexie mentale nous permettant de discuter d'une approche développementale des TCA de manière plus générale.

Contenu des TD :

Ces connaissances générales seront étayées en TD par des connaissances plus pratiques visant une compréhension des concepts « en contexte ». L'objectif des TD sera d'acquérir une connaissance de différents outils et de développer la capacité d'analyse à partir de textes scientifiques, en français et en anglais, ou d'études de cas afin d'être en mesure d'actualiser ses connaissances en tant que futur professionnel.

Bibliographie :

Baudier, A. & Céleste, B. (2002). *Le développement affectif et social du jeune enfant*. Paris : Colin.
Benony, H., Benony, C., & Dumas, J. (2008). *Psychopathologie des affects et des conduites chez l'enfant et l'adolescent*. Bruxelles : De Boeck.
Fontaine, R. (2003). *Psychologie de l'agression*. Paris : Dunod.
Kindelberger, C. (2004). Les croyances légitimant l'agression : un facteur de maintien des conduites agressives se développant avec l'âge ? *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 52, 537-543.
Lehalle, H., Mellier, D. (2005). *Psychologie du développement. Enfance et adolescence*. Paris : Dunod.
Miller, P.M (2013). *Principles of addiction*. New-York: Academic Press
Nandrin, J.-L. (2015). *L'anorexie mentale. Des théories aux prises en charges*. Paris : Dunod.
Picherot, G., Stheneur, C. (2014). *Addictions chez l'enfant et l'adolescent*. Doin : Montrouge.
Shankland, R. (2016). *Les troubles du comportement alimentaire*. Paris : Dunod.
Varescon, I. (2005). *Psychopathologie des conduites addictives : alcoolisme et toxicomanie*. Paris : Belin.
Varescon, I. (2015). *Les psychologues en addictologie*. Paris : In Press.

Parcours psychopathologie

« Les Addictions »

Didier Acier

CM

Ce parcours vise à initier à la pratique du psychologue clinicien dans le champ des addictions, en présentant certains usages problématiques de substances psychoactives, dans une perspective phénoménologique et psychopathologique. Les concepts de dépendance et d'addiction seront particulièrement travaillés. Cet enseignement est axé sur les substances les plus consommées dans les sociétés occidentales (alcool, cannabis, cocaïne, drogues de synthèse,...), mais s'intéresse aussi au phénomène d'addiction comportementale (jeux vidéo principalement). La question de l'évaluation est amenée d'abord sous l'angle du DSM V puis sous un angle psychanalytique. Une partie du cours développe les modèles théoriques classiques, dans une perspective biopsychosociale, ainsi que des traitements disponibles dans la grande région Nantaise.

TD

Les TD sont réalisés par des psychologues cliniciens en exercice dans des services d'addictologie. L'intégration des CM est étayée par des articles à lire, des vidéos, des jeux de rôle et des études de cas.

Bibliographie :

Acier, D. (2016). Les addictions. Louvain : De Boeck

Fernandez, L., Catteeuw, M., Pedinielli, J.L. (2005). Cliniques des addictions : théories, évaluation, prévention et soins. Paris : Colin

Pirlot, G. (2013). Psychanalyse des addictions. Paris : Armand Collin

Morel, A., Couteron, J.P. (2008). Les conduites addictives (comprendre, prévenir, soigner). Paris : Dunod.

Valleur, M., Matysiak, J.C. (2004). Les nouvelles formes d'addiction (l'amour, le sexe, les jeux vidéo). Paris : Flammarion.

Parcours psychologie cognitive de la santé

CM. F. Colombel et A.-L. Gilet

L'objectif du cours est de comprendre quels sont les changements survenant avec l'avancée en âge au niveau de la cognition. Autrement dit, comment évoluent nos capacités intellectuelles avec l'âge au cours de la vie adulte ? Quelles sont les capacités qui se détériorent et quelles sont celles qui se maintiennent, voire s'améliorent ? A partir de quel âge observons-nous un déclin intellectuel ? Les principales théories explicatives seront finalement présentées.

TD. F. Colombel, A.-L. Gilet et L. Rocher

L'apport théorique sera complété lors des séances de TD par une introduction à l'évaluation des aspects cognitifs et affectifs associés au vieillissement normal puis par une présentation des différents types de stimulations que l'on peut communément proposer aux personnes âgées.

Références bibliographiques

Alaphilippe, D., & Bailly, N. (2013). *Psychologie de l'adulte âgé*. Bruxelles: De Boeck Supérieur.

Bouisson, J. (2005). *Psychologie du vieillissement et vie quotidienne*. Marseille : Solal.

Lemaire P. & Bherer L. (2005). *Psychologie du vieillissement : une perspective cognitive*. Bruxelles : DeBoeck.

Marquié, J.-C., & Isingrini, M. (2001). Aspects cognitifs du vieillissement normal. In E. Aubert & J.-M. Albaret (Eds.), *Vieillesse et psychomotricité* (pp. 77-114). Solal Editeur : Marseille.

Van der Linden, M., & Hupet, M. (1994). *Le vieillissement cognitif*. Paris: PUF.

Parcours organisations et vie sociale

« Evaluation des risques, prévention et qualité de vie »

G. Fleury-Bahi et O. Navarro

CM

L'identification, l'évaluation, la gestion et la prévention des risques (sanitaires, professionnels, environnementaux), est aujourd'hui, plus que jamais, l'objet d'une préoccupation croissante de la part des pouvoirs publics et des différents acteurs sociaux. Cet enseignement présentera comment la psychologie sociale, à travers différentes théories et méthodes, peut venir éclairer un certain nombre de questionnements relatifs aux risques: Comment comprendre les attitudes et les choix des individus et des sociétés face aux risques ? Comment favoriser le changement de comportements ? Quelle est l'implication des croyances et des « explications naïves » dans l'occurrence des comportements à risque et la gestion de ces risques ? Comment l'exposition à un risque peut venir influencer la qualité de vie des individus ?

Contenu :

- les différentes modélisations du risque en psychologie sociale (approche cognitive, représentation sociale, approche culturelle, approche environnementale...)
- les modèles qui expliquent l'adoption des comportements de protection et de prévention
- les théories psychosociales et les méthodologies qui permettent d'aider à élaborer des actions et campagnes de prévention plus efficaces.
- Le lien entre risque perçu et qualité de vie. Différentes modélisation de la qualité de vie et du stress seront présentées afin de montrer comment l'exposition à des situations à risque peut induire un stress et réduire le bien-être perçu.
- Le rôle de l'évaluation environnementale dans la gestion des risques.

TD

Les contenus du CM seront étayés par la présentation d'outils de mesure ainsi que par la réalisation de travaux dont l'objectif est : 1) de tester la validité des modèles présentés en CM et 2) d'appréhender l'élaboration d'une campagne de prévention et d'en tester les effets.

Bibliographie :

- Bruchon-Schweitzer, M.L. (2002). *Psychologie de la santé*. Paris : Dunod.
- Fischer, GN & Tarquinio, C. (2006). *Les concepts fondamentaux de la psychologie de la santé*. Paris : Dunod.
- Fleury-Bahi, Pol & Navarro (2017) *Handbook of environmental psychology and QOL research*, Springer
- Fleury-Bahi (2010). *Psychologie et environnement : des concepts aux applications*. (Chapitre 4 : l'évaluation du risque environnemental). Bruxelles : DeBoeck.
- Kouabenan, D.R., Cadet, B., Hermand, D., Munoz-Sastre, M.T. (Eds) (2007). *Psychologie du risque*. Bruxelles : DeBoeck.
- Lazarus, R.S. (2000). Toward better research on stress and coping. *American Psychologist*, 55(6), 665-673.
- Milhabet I., Desrichard O., Verliac J-F. (2002). Comparaison sociale et perception des risques : l'optimisme comparatif, In J-L., Beauvois, R.V. Joule & J.M. Monteil (Eds), *Perspectives cognitives et conduites sociales VIII*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Moser, G. (1992). *Les stress urbains*. Paris : Armand Colin.
- Ogden, J. (2008). *Psychologie de la santé*. (Chapitre 10 : le stress). Bruxelles : DeBoeck.

SEMESTRE 6

PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT- HPS6-1

P. Guimard et I. Nocus

CM de P. GUIMARD : « L'acquisition de l'orthographe en début d'apprentissage »

Ce cours s'intéresse à l'apprentissage de la production écrite chez l'enfant et en particulier de l'orthographe. Il vise plus particulièrement 1) à montrer en quoi les évolutions sociales et l'évolution du contexte d'enseignement/apprentissage influent sur la maîtrise de l'orthographe et contribuent à expliquer la baisse du niveau constatée depuis ces dernières années dans ce domaine ; 2) à identifier les diverses contraintes linguistiques et cognitives qui pèsent sur l'acquisition de l'orthographe en début d'apprentissage ; 3) à proposer une analyse compréhensive des erreurs orthographiques lexicales et plus largement des troubles de l'orthographe.

Contenu des TD

Des études de cas seront proposées afin de réfléchir sur la notion d'erreur en orthographe et sur la manière de les analyser.

Bibliographie :

- Bernicot, J., Goumi, A. & Bert-Erboul, A. Volckaert-Legrier, O. (2014). How do skilled and less-skilled spellers write text messages? A longitudinal study of sixth and seventh graders. *Journal of Computer Assisted Learning*.
- Catach, N. (1980). *L'orthographe*. Paris : PUF Que sais-je ?
- Chervel, A. & Manesse, D. (1989). *La dictée. Les Français et l'orthographe 1873-1987*. Paris : INRP/Calmann-Lévy.
- Guimard, P. (2010). *L'acquisition des compétences scolaires*. Presses Universitaires de Rennes.
- Manesse, D., Cogis, D. Dargans, M. & Tallet, C. (2007). *Orthographe : à qui la faute ?*, Paris : ESF éditeur.
- Ministère de l'Education Nationale (2014). Évolution des acquis en début de CE2 entre 1999 et 2013 : les progrès observés à l'entrée au CP entre 1997 et 2011 ne sont pas confirmés. *Note d'information n° 19*. Men-DEPP.
- Ministère de l'Education Nationale (2016). Les performances en orthographe des élèves en fin d'école primaire (1987-2007-2015). Évaluation des acquis des élèves. *Note d'information n° 28*. Men-DEPP.

CM de I. Nocus: « Psycholinguistique : Le développement des capacités langagières et leurs implications dans les apprentissages scolaires »

Après une introduction sur la psycholinguistique et plus particulièrement sur la psycholinguistique développementale, ce cours se propose d'aborder les différentes composantes du langage oral, leurs étapes de développement, leurs liens avec le langage écrit, leurs dysfonctionnements et leur évaluation.

Les TD illustreront le cours à travers, d'une part, la présentation de deux outils d'évaluation du langage oral et, d'autre part, une initiation à l'analyse de plusieurs études de cas d'enfants orientés vers un psychologue pour des difficultés langagières ou scolaires. Les compétences travaillées en TD concerneront la problématisation d'une situation concrète à la lumière des connaissances théoriques sur le langage oral, l'utilisation de la méthode psychométrique (connaissance et manipulation de tests, utilisation d'un étalonnage, standardisation, respect du code de déontologie en situation de test...), les moyens d'action et les missions du psychologue, mais également les aspects pratiques de la rédaction d'un compte-rendu lors d'un bilan psychologique et de sa transmission aux acteurs.

Bibliographie spécifique

- Alegria, J., & Mousty, P. (2004). Les troubles phonologiques et métaphonologiques chez l'enfant dyslexique. *Enfance*, 3, 259-271.
- Demont, E., Gombert, J.-E. (2004). L'apprentissage de la lecture : évolution des procédures et apprentissage implicite, *Enfance*, 3, vol 56, 245-257.
- Estienne F., & Piérart, B. (2006). *Les bilans de langage et de voix. Fondements théoriques et pratiques*. Paris : Masson.
- Florin, A. (1999). *Le développement du langage*. Paris : Dunod.
- Gombert, J.E. (1990). *Le développement métalinguistique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Kail, M. et Fayol, M. (2000). *L'acquisition du langage. Le langage en émergence. De la naissance à trois ans*. Paris : Puf.
- Kail, M. et Fayol, M. (2000). *L'acquisition du langage. Le langage en émergence. Au-delà de trois ans*. Paris : Puf.

N. Roussiau et A. Ndobó

Objectifs pédagogiques :

CM : Cet enseignement a pour objectif d'aborder les questions touchant aux préjugés, aux théories implicites de la personnalité, aux stéréotypes sociaux et, plus généralement, aux relations intergroupes (catégorisation sociale et discrimination intergroupe). Il s'agit d'étudier les modalités de leur construction et de réfléchir sur les implications sociales de ces phénomènes.

TD : Initiation à la lecture et à l'analyse critique d'articles scientifiques, théoriques ou empiriques d'expression française et anglaise. Initiation à l'interprétation des données de recherches en rapport avec les concepts psychosociaux abordés.

Contenu :

CM de N. Roussiau : *Le contenu de cet enseignement est organisé autour des axes suivants :*

1. Définitions : stéréotypes / catégorisation sociale / TIP / préjugés. 2. Le stéréotype (2.1. Historique du terme stéréotype ; 2.2. Les caractéristiques ; 2.3. Les fonctions). 3. Stéréotypes et apparence (3.1. Les visages ; 3.2. Les corps ; 3.3. Beauté et apparence ; 3.4. Les effets du jugement social (justice, recrutement, éducation ...)). 4. Est-ce que les stéréotypes sont vrais ? 5. Nature des processus impliqués dans l'étude des stéréotypes (5.1. Le courant pathologique ; 5.2. Le courant expérimentaliste). 6. Situationnisme et jugement (documentaire la couleur des yeux). 7. Peut-on modifier les stéréotypes ? 8. La mesure des stéréotypes (8.1. Les méthodes basées sur la disponibilité ; 8.2. Les méthodes basées sur l'accessibilité). 9. L'expérience du Dupont : conclusion

CM de A.Ndobó:

Le cours vise deux objectifs complémentaires. Dans un premier temps, on aborde la question des relations intergroupes à travers les notions de conflit, de catégorisation et d'identité sociale. Ensuite, on traite la question du jugement social en passant en revue les modèles classiques de formation d'impression sur autrui (exemple l'intégration algébrique d'Anderson, le continuum de formation des impressions de Fiske et Neuberg, etc). Les compétences visées sont les suivantes : maîtrise des concepts dans le champ étudié ; lecture des textes en langue étrangère ; planification, recueil, analyse et interprétation des données.

TD : Initiation à la lecture et à l'analyse critique d'articles scientifiques, théoriques ou empiriques d'expression française et anglaise.

Initiation à l'interprétation des données de recherches en rapport avec les concepts psychosociaux abordés.

Travaux pratiques consistant en la manipulation des données dans le cadre de la réplique d'expériences en psychologie sociale dans le domaine étudié.

Bibliographie :

CM de M. ROUSSIAU :

Agnoletti, M-F. (2016). La perception des personnes. Paris : Dunod.

Amadiéu, J-F. (2002). Le poids des apparences. Beauté, amour et gloire. Editeur Odile Jacob.

Herpin, N. (2006). Le pouvoir des grands. De l'influence de la taille des hommes sur leur statut social. Editeur La découverte.

Leyens, J-P et Vaes, J. (2000). Théories implicites de la personnalité. Dans Roussiau, N (Ed). Psychologie sociale. Editeur In Press.

Roussiau, N. ; Dubois-Mompelat, G. & Lepecq-Reganuit, S. (2004). *Les effets de l'apparence physique dans le monde du travail*.

Dans C. ; Bonardi, N. et al (Eds). *Psychologie Sociale Appliquée. Emploi, travail, ressources humaines* Paris : InPress.

TD :

Doise, W. (1979). *Expériences entre groupes*. Paris : Bordas

D'autres ouvrages fondamentaux, compléments donnés en CM/TD.

CM et TD de M. NDOBO :

Beauvois, J.-L. ; Joule, R.V. & Monteil, J.-M. (2002). *Perspectives cognitives et conduites sociales*. Tome 8. Rennes : PUR.

Doise, W., & Mugny, G. (1997). *Psychologie sociale et développement cognitif*. Paris, A. Colin.

Touzard, H. (1977). *La médiation et la résolution des conflits : étude psycho-sociologique*. Paris: PUF.

De la Haye, A.M. (1998). *La catégorisation entre les personnes*. Grenoble: PUG.

Font, H., & Brauer, M. (2013). Cognition sociale. In L. Bègue & O. Desrichard. (Eds.), *Traité de Psychologie sociale* (pp. 171-195). Bruxelles: De Boeck.

Fiske, S.T., & Neuberg, S.L. (1990). A continuum of Impression-Formation, from category-based to individuating processes - Influence of information and motivation on attention and motivation. *Advances in Experimental Social Psychology*, 23, 1-74.

C. Huchet et A. EJLASSI (TP)

L'objectif de cette UE vise tout d'abord à fournir aux étudiants de psychologie les connaissances de base sur les grands systèmes de neurotransmission chez l'Homme : systèmes cholinergique, noradrénergique, dopaminergique, sérotoninergique, gabaergique. La localisation cérébrale de ces principaux neurotransmetteurs et les propriétés de leurs différents récepteurs seront étudiées. L'ensemble de ces connaissances permettra ensuite d'aborder le dysfonctionnement potentiel de ces grands systèmes de neurotransmission dans des troubles mentaux tels que la schizophrénie, la dépression, l'anxiété, troubles de l'humeur. En parallèle, l'action de différents médicaments psychotropes (neuroleptiques, anxiolytiques, antidépresseurs...) sera aussi illustrée. De plus, la prise de certaines substances licites ou illicites peut entraîner l'émergence de comportements addictifs chez l'Homme, dans ce cadre les effets de différentes drogues seront étudiés. L'ensemble de ce contenu sera traité en illustrant la notion de plasticité cérébrale, d'épigénétique ainsi que des interactions environnement, cerveau et comportement.

Contenu : Neurotransmission, Troubles mentaux, Psychotropes et Pharmacologie, Circuit de récompense et addiction.

Illustrations TD-TP: Activités cérébrales et neurotransmission : le sommeil. Attachement, stress et mécanisme épigénétique. Processus cellulaire et moléculaire du vieillissement. Dopamine, apprentissage et addiction. Aspects expérimentaux de l'influence des psychotropes.

Bibliographie :

Quelques ouvrages fondamentaux :

Rosenzweig & Al. *Psychobiologie*. De Boeck Université

Purves & Al. *Neurosciences*. De Boeck Université

Bear & Al. *Neurosciences*. Editions Pradel

Stahl S.M. *Psychopharmacologie essentielle*. Médecine Sciences, Flammarion

Une bibliographie complémentaire, relative à chacun des thèmes abordés, sera fournie au cours des CM/TD

METHODES 4 – HPS6-4

Conduite de recherche

L'objectif de ces travaux dirigés est d'accompagner les étudiants dans la réalisation d'un recueil de données, l'analyse de ces données et leur interprétation. Cet enseignement s'inscrit dans le prolongement de celui du semestre précédent intitulé « Conception d'une recherche ». Les étudiants, rassemblés en petits groupes de travail, seront initiés à la rédaction d'un mini mémoire de recherche (en respectant les normes d'écriture scientifique) et à communiquer oralement des résultats de recherche (via la réalisation d'un poster).

-Objectifs et compétences visées

- Savoir planifier et conduire un recueil de données
- Savoir mobiliser ses connaissances en statistiques pour traiter des données
- Savoir communiquer oralement des résultats de recherche à partir d'un format standardisé (introduction théorique/méthode/résultats/discussion).
- Rédiger un rapport de recherche en respectant les normes d'écriture scientifique

Anglais

Leslie De Bont

Initiation à l'anglais pour la recherche en psychologie 2. L'objectif de ce cours d'anglais est de donner aux étudiants les outils linguistiques nécessaires leur permettant de présenter un travail de recherche. S'appuyant notamment sur l'étude de publications et la rédaction d'abstracts, ce cours propose un entraînement à la communication scientifique. Le contrôle continu comporte deux volets :

- une note écrite portant sur la rédaction d'un « research report » à rendre à mi-semestre faisant état de l'avancée des travaux en CCR
- une note orale évaluant un exposé en anglais présentant en fin de semestre le travail mené en CCR.

Un examen terminal écrit évaluera la maîtrise du vocabulaire et des structures grammaticales travaillées pendant le semestre.

Bibliographie

Bastounis, M. (2003), *Psychology in English*, Paris : Belin.

Frangi, A. (1999). *L'Anglais de la Psychologie en 1000 Mots*. Paris : Belin.

Jallifer-Merton, C. (2019), *Studying Psychology in English*. Paris : Dunod.

Masse L., (2018). *Anglais pour psychologues*. Paris : Dunod (Collection: Psycho Sup).

Short, J. (2010), *English for Psychology: Course Book*. Reading: Garnet Education.

Statistiques

F. Guillemot, J-M. Galharret, J-P. Babin (responsable)

- 12 heures de TD

La régression linéaire représente une autre façon de traiter les données et permet la réalisation de modèles statistiques. Un modèle de régression linéaire est un modèle de régression qui cherche à établir une relation linéaire entre une variable, dite expliquée, et une ou plusieurs variables, dites explicatives.

Programme des TD « régression linéaire » :

- Modèle linéaire
- Sélection des prédicteurs,
- Points influents.

Informatique

F. Guillemot, J-M. Galharret

Les différentes méthodes statistiques vues en L3 (analyse de variance à un ou plusieurs facteurs et régression linéaire) seront mises en application à l'aide du logiciel statistique Jasp. L'utilisation de l'outil informatique permettra de traiter des exemples plus conformes à la réalité de la recherche en psychologie.

Lien pour le téléchargement du logiciel Jasp : <https://jasp-stats.org/>

PARCOURS– HPS6-5

Parcours éducation

CM de A. Congard : Valeur, personnalité, régulation des émotions et adaptation scolaire et universitaire

L'objectif de ce cours est d'aborder le rôle des valeurs, de la personnalité, des émotions et des processus de régulation émotionnelle dans l'adaptation scolaire et universitaire. Au-delà des éléments théoriques et empiriques, une réflexion sur des interventions possibles est menée à partir de l'approche narrative proposée par Pals et Mac Adams, l'approche de psychologie positive sur les forces de caractères et le développement des compétences émotionnelles.

Bibliographie :

Rolland, J. P. (2019). *L'évaluation de la personnalité: Le modèle à cinq facteurs*. Mardaga.

Schwartz, S. H. (2006). Les valeurs : théorie, mesures et applications. *Revue française de sociologie*, 47(4), 929-968.

Perret, P., & Congard, A. (2017). L'organisation de la personnalité chez l'enfant: l'apport des recherches en psychologie développementale et différentielle. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 65(2), 118-126.

CM de C. Kindelberger : Promouvoir l'adaptation et l'investissement scolaire par l'orientation active des adolescents (10h)

Face à la multiplicité des parcours scolaires et préprofessionnels, les adolescents actuels sont en prise avec une réalité complexe pour construire leur projet d'avenir. L'objectif de cet enseignement est de présenter les principaux mécanismes psychologiques et sociaux en jeu dans l'orientation des adolescents qui permettent d'envisager la prise en charge d'adolescents en difficulté dans la construction de leur parcours scolaire.

Les TD viendront illustrer les connaissances théoriques par une réflexion sur la récente modification introduite dans les processus décisionnels de poursuite dans les études secondaires (plateforme PARCOURSUP remplaçant APB), Seront également présentées certaines techniques ; notamment questionnaires et entretiens permettant d'aider les adolescents à s'approprier leur orientation scolaire en vue d'une meilleure adaptation ultérieure dans leurs parcours.

Bibliographie :

Cannard, C. (2010). *Le développement de l'adolescent: L'adolescent à la recherche de son identité*. Bruxelles: de Boeck.

Guichard, J. & Huteau, M. (2006). *Psychologie de l'orientation*. Paris : Dunod.

Rodriguez-Tomé, H., Jackson, S. & Bariaud, F. (1997) *Regards actuels sur l'adolescence*. Paris: PUF.

Vrignaud, P. & Bernaud, J-L. (2005). *L'évaluation des intérêts professionnels*. Sprimont : Mardaga.

Revue *l'Orientation Scolaire et Professionnelle*

Parcours enfance adolescence

Fabien Bacro – Contextes éducatifs, attachement et bien-être de l'enfant

A partir d'un bref rappel théorique, l'objectif de ce cours est de faire le point des connaissances issues des recherches sur le rôle des relations d'attachement dans le développement et le bien-être des enfants. L'accent sera mis plus particulièrement sur les applications de ces connaissances pour les professionnels exerçant dans les modes d'accueil de la petite enfance, l'adoption et la protection de l'enfance.

Références bibliographiques :

Cassidy, J., & Shaver, P. R. (2016). *Handbook of attachment. Theory, research and clinical applications* (3rd edition). New-York : Guilford Press.

Guédéney, N., & Guédéney, A. (2016). *L'attachement : approche théorique* (4^{ème} édition). Paris : Masson.

Guédéney, N., & Guédéney, A. (2016). *L'attachement : approche clinique et thérapeutique* (4^{ème} édition). Paris : Masson.

Miljkovitch, R. (2001). *L'attachement au cours de la vie. Modèles internes opérants et narratifs*. Paris : PUF.

Emmanuelle Toussaint – Protection de l'enfance : définitions, missions et enjeux

Cet enseignement concerne plus particulièrement le domaine de la protection de l'enfance. Seront abordés les missions du psychologue, le fonctionnement et les différents services de la protection de l'enfance, le cadre légal, les notions de maltraitance et de psycho-traumatisme ainsi que leurs conséquences, le repérage et la prise en charge pluridisciplinaire. Nous évoquerons également les différents lieux d'accueil des enfants dans ce domaine.

Références bibliographiques :

Capelier, F. (2015). Comprendre la protection de l'enfance: l'enfant en danger face au droit. Dunod
Derville, G., & Rabin-Costy, G. (2009). Maxi fiches. La protection de l'enfance. Dunod
Lopez, G. (2013). Enfants violés et violentés. Enfances Dunod
Gagné, M-H. (2012). Les enfants maltraités : de l'affliction à l'espoir. Presses de l'Université Laval
Sadlier, K. (2015). L'enfant face à la violence dans le couple. Dunod
Verdier, P., & Noé, F. (2013). L'aide sociale à l'enfance. Dunod

Parcours psychopathologie

Cours magistral – Abdel Halim Boudoukha et Margaux Le Borgne

Clinique et Psychopathologie des événements stressants et traumatogènes.

Stressé, fatigué, épuisé, voire vidé ou encore choqué ou traumatisé ! L'ampleur est telle qu'il ne se passe pas une journée sans que nous les invoquions pour expliquer notre état de santé, nos tracas passagers, nos échecs ou encore les comportements de nos semblables. Premier au rang des accusés, on retrouve le stress, vécu typiquement comme une expérience négative. En effet, il génère à la fois un mal-être - c'est indéniable - mais aussi, dans certains cas de véritables « maladies » ou souffrance psychiques. Il s'agit du syndrome de burn-out, que l'on retrouve encore plus simplement sous le terme « burnout » et du traumatisme psychologique, appelé également Trouble de Stress Post-Traumatique (TSPT). Comment se créent et se développent de telles psychopathologies ? Comment s'expriment-elles cliniquement chez les patients ? Qu'en est-il lorsqu'elles se manifestent conjointement ? C'est à ces questions que ce cours sera consacré.

Travaux dirigés :

A partir de différents supports (étude de cas, vidéo, jeu de rôle...), l'objectif consistera à présenter une illustration de l'expression clinique des souffrances psychiques étudiées dans le cadre des CM. Il sera également l'occasion d'une présentation de la méthodologie et de la démarche clinique empiriquement validée.

Références bibliographiques

A.P.A. (2015). *DSM 5 : Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*. Paris: Masson.
Boudoukha, A. H. (2016). *Burn-out et stress post-traumatique*. Paris: Dunod.
Ceschi, G. & Pictet, A. (2018). *Imagerie Mentale et psychopathologie*. Paris : Mardaga
Chapelle, F., & Monié, B. (2008). *Bon stress, mauvais stress : mode d'emploi*. Paris: Odile Jacob.
O.M.S. (1994). *CIM-10. Classification internationale des troubles mentaux et du comportement: Descriptions cliniques et directives pour le diagnostic*. Genève: OMS.

Parcours psychologie cognitive de la santé

C. Evrard/ L. Rocher

CM :

Des perturbations cognitivo-comportementales sont susceptibles de survenir dans une variété de contextes, et notamment en cas d'atteinte cérébrale (accidents vasculaires, traumatismes crâniens, maladies neuro-dégénératives, etc.). Il revient alors au psychologue d'apprécier la sévérité des troubles, d'en préciser la nature, et de proposer un programme de remédiation.

Cet enseignement constitue donc une introduction à la structure et aux objectifs des évaluations conduites en neuropsychologie clinique.

TD :

Les contenus du CM seront étayés par la présentation de nombreux matériels de tests, et par l'étude de cas cliniques, adultes et enfants.

Parcours organisations et vie sociale

Psychologie sociale des croyances sociales. N. Roussiau et E. Renard

Objectifs/compétences :

Ce parcours cherche, principalement à l'aide des théories de la psychologie sociale, à analyser les problèmes de société liés aux croyances, à la pensée irrationnelle, aux faits religieux, aux superstitions, etc.,

Pour de futurs psychologues les croyances a-scientifiques (télépathie, astrologie, effet psi, graphologie ...) sont un problème à connaître et à prendre en compte dans leur pratique professionnelle, notamment pour identifier, cerner et s'opposer aux discours pseudo-scientifiques.

Les théories abordées sont les croyances sociales, les représentations sociales, l'idéologie, les normes sociales, l'identité sociale, l'engagement et les biais socio-cognitifs.

Contenu :

Dans un premier temps sera abordée la question de l'émergence de l'irrationnel dans la société : les causes, son utilité et ses effets.

Dans un deuxième temps sera traité les différentes formes de transmission des croyances, comme les phénomènes de rumeurs, de légendes urbaines, les théories de la superstition, la sorcellerie, la magie.

Dans un troisième temps sera analysée la question des faits religieux autour des situations extrêmes qui concernent les mécanismes sectaires et les croyances magiques et religieuses, mais aussi les effets positifs de la spiritualité sur la santé.

Bibliographie :

Bonner, G. (2013). *La démocratie des crédules*. Paris : PUF.
Campion-Vincent, V. (1992). *Des fauves dans nos campagnes*. Paris : Imago/Presses Universitaires de France.
Charpak, G et Broch, H (2002). *Devenez sorciers, devenez savants*. Paris : Odile Jacob.

- Clément, F. (2006). Les mécanismes de la crédulité. Genève/Paris : Librairie Droz.
- Pracontal, M (2005). L'imposture scientifique en dix leçons. Paris : Points.
- Renard, J.B. (2011). Le merveilleux. Paris : CNRS éditions.
- Renard, J.B. (1999). Rumeurs et légendes urbaines. Paris : Presses Universitaires de France.
- Roussiau, N & Bonardi, C. Rumeurs et médias (2003). Dans Bonardi, C. Georget, P. Roland-Lévy, C & Roussiau, N. (Eds). Psychologie sociale appliquée. Volume 3. Economie, médias et nouvelles technologies. Paris : In Press.
- Roussiau, N (2009). Psychologie sociale de la religion. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Sanchez, P. (2007). La rationalité des croyances magiques. Paris-Genève : Droz.

PREPROFESSIONNALISATION– HPS6-6

Ouverture Professionnelle 2

Enseignante référente : Leslie de Bont

L'EC Ouverture Professionnelle 2 vise à aider les étudiants et étudiantes de psychologie à s'engager dans une démarche de familiarisation avec le monde du travail et à construire leur projet professionnel. Chaque étudiant entrant en L3 en septembre 2019 doit cumuler un total de 3 points afin de valider l'EC. Sans la validation des 3 points, la note de suivi de stage ne sera pas comptabilisée.

Toutes les actions de professionnalisation réalisées depuis l'entrée en L1 de psychologie peuvent être valorisées si elles sont conformes au barème (disponible sur Madoc). Il s'agit donc d'une EC du second semestre, qui se travaille sur tout le cycle de Licence.

L'espace Madoc intitulé « Ouverture Professionnelle 2 » contient la liste complète des actions, activités et événements permettant de cumuler des points, ainsi qu'un espace réservé dans lequel chaque étudiant et étudiante de Licence 3 peut poster l'attestation, le justificatif ou le certificat permettant de prouver qu'il/elle a bien participé à une activité en lien avec la construction de son projet professionnel. Pour plus d'information (étudiants et étudiantes DA, en réorientation ou en reprise d'études notamment), un forum est également à votre disposition sur ce même espace Madoc.

Stage et suivi de stage

Responsable des stages : Elise Renard [Psycho.stages-L3@univ-nantes.fr].

Le stage obligatoire de Licence 3 est un **stage d'observation de connaissances des terrains et des milieux professionnels**.

Ce stage doit correspondre à une durée comprise **entre 30 et 70 heures**, qui peut être fragmentée et réalisé dans un ou plusieurs lieux de stage (maximum 3).

Il peut se dérouler à compter du 1^{er} septembre de l'année d'inscription en L3 jusqu'au :

- 30 avril pour une remise du rapport le 7 mai (Session 1)
- 12 juin pour une remise du rapport le 18 juin (Session 2)

Le stage ne doit pas se dérouler sur les périodes de cours, à l'exception des stages réalisés dans les écoles qui peuvent éventuellement bénéficier d'une dérogation, l'appréciation du bien-fondé de la demande de convention étant laissée à la responsable des stages. Toute autre situation doit être approuvée par la commission pédagogique.

Tout stage doit donner lieu, avant son démarrage effectif, à un accord préalable de la responsable des stages (estimant ainsi la qualité de l'adéquation entre le projet de l'étudiant, la formation et les possibilités offertes par l'organisme d'accueil), puis à une convention de stage qui est signée conjointement par le directeur de la Faculté (représentant l'Université de Nantes), le responsable de l'organisme d'accueil, le référent universitaire et l'étudiant.

La convention de stage ne peut être établie que si :

- 1) l'étudiant est inscrit à l'université de Nantes dans l'année universitaire en cours,
- 2) la responsable des stages a donné son préaccord à l'étudiant,
- 3) la convention de stage a été signée par les quatre parties.

Un délai de 15 jours minimum est à prévoir entre le moment de dépôt du pré-accord et la signature de la convention.

La « Convention de stage » est disponible sur votre intranet, onglet stage (sur votre gauche) et sur MADOC.

La validation du stage obligatoire intervient dans l'UE « Préprofessionalisation », composée de l'EC « Ouverture Professionnelle 2 » (validation via le cumul de 3 points suivant le barème disponible sur Madoc) ainsi que de l'EC « Suivi de Stage ». Le suivi de stage se valide avec :

- la réalisation effective des heures de stage prévues dans la convention
- la délivrance de l'attestation et l'appréciation du stage par le tuteur
- la présence de l'étudiant aux séances de « suivi de stage »
- la moyenne au rapport de stage.

L'UE « Préprofessionalisation » ne pourra pas être validée que si les 2 EC « Suivi de Stage » et « Ouverture Professionnelle 2 » ont été validés. La note du rapport de stage ne sera donc prise en compte que si l'EC Ouverture Professionnelle 2 est validée.

Pour les étudiants qui redoublent leur L3 :

- s'ils ont validé l'UE ouverture professionnelle en 2018-2019, ils peuvent être dispensés du stage obligatoire
- s'ils n'ont pas validé cette UE, ils doivent effectuer le stage obligatoire.

Pour les étudiants effectuant le second semestre à l'étranger (programme Erasmus, BCI, conventions etc.), ce stage n'est pas obligatoire mais fortement conseillé. S'il ne peut pas être réalisé à l'étranger, il pourra par exemple être envisagé pendant les congés d'été mais l'étudiant devra prendre des dispositions pour établir la convention bien en avance.

Les étudiants DA sont dispensés de la participation aux TD de suivi de stage mais pas du stage en lui-même ni du rapport de stage.

VALIDATION, CONTROLE DES CONNAISSANCES

Les modalités de contrôle des connaissances s'inscrivent dans la charte des examens de l'Université de Nantes, votée par les différentes instances de l'université et s'appliquant à l'ensemble des formations. Des modalités spécifiques à la Licence mention Psychologie affinent ce dispositif.

CONTROLES CONTINUS, EXAMENS TERMINAUX ET SESSIONS

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par des contrôles continus (CC) et par des examens terminaux (ET). Les ET correspondent à des écrits sur table en fin de semestre, seuls ceux-ci donnent lieu à deux sessions d'examens, qui se déroulent conformément au calendrier harmonisé. Les CC peuvent prendre différentes formes : écrit sur table, dossier, exposé oral. Ils consistent en un minimum de deux évaluations, dont les dates sont fixées et annoncées par l'enseignant responsable. Ils ne peuvent pas faire l'objet d'une seconde session.

Session 1 du semestre 5 ☞ janvier.

Session 1 du semestre 6 ☞ mai.

Session 2 des 2 semestres ☞ juin.

Se référer au calendrier dans ce livret pour connaître les périodes d'examens terminaux, et consulter les panneaux d'affichage pour connaître les dates et lieux exacts de chaque examen terminal.

L'université de Nantes ne peut pas rendre compatible toutes les dates des examens : en cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante. Si une incompatibilité des dates d'examen se présente, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

Deux modes de validation sont possibles pour l'ensemble des étudiants (DA et assidus) :

- un ou deux contrôle continu en séance.

Dans ce cas là les étudiants DA seront convoqués pour passer l'examen (ETDA) correspondant aux CC ; l'enseignant fournira un sujet spécifique DA.

- un dossier.

Dans ce cas là les étudiants DA rendent un dossier comme les autres. L'étudiant DA doit avoir pris connaissance des modalités de cette réalisation.

ECTS

Dans le cadre des formations conduisant à la délivrance d'un diplôme national français, les crédits ECTS (European Credits Transfer System) sont affectés aux UE, mais pas aux EC.

Dans le cadre des échanges internationaux (Erasmus notamment), des crédits ECTS sont attribués au niveau aussi des EC.

CONDITIONS PARTICULIERES

Les étudiants ayant des difficultés liées à un handicap permanent ou ponctuel peuvent bénéficier d'un temps de composition supplémentaire lors des CC et des ET (s'adresser au SUMPPS). Les étudiants seront convoqués pour les ET en même temps que les autres étudiants mais seront installés dans une salle particulière si besoin. Pour les CC, les étudiants concernés par ce statut doivent l'indiquer à l'enseignant de leur groupe de TD.

DISPENSE D'ASSIDUITE

La dispense d'assiduité permet aux étudiants, pour un motif reconnu, de ne pas assister aux TD qui ne sont donc pas validés sous forme de Contrôle Continu. Cette dispense n'existe que sur le cycle Licence. Les dispensés d'assiduité (DA) sont convoqués en fin de semestre par la scolarité pour un examen de TD (ETDA). Les cours magistraux sont validés de la même manière que pour les étudiants assidus, lors des

sessions d'examens. Lors de la seconde session, les étudiant-e-s DA ne repassent pas l'ETDA mais uniquement l'examen terminal validant leur CM. Celui-ci cumule alors l'ensemble des coefficients (CM + TD) de la matière. Les étudiants DA doivent impérativement prendre contact dès les premières semaines d'enseignement avec chaque enseignant de TD et TP afin de demander la bibliographie, les photocopies éventuels, et de prendre connaissance des modalités de validation spécifiques. Les contenus de cours ne sont pas fournis par les enseignants (les formations dispensées par la Faculté de Psychologie ne sont pas habilitées pour de l'enseignement à distance) et sont à récupérer auprès des étudiants appartenant au même groupe de TD.

Les enseignants sont sollicités en cours de semestre pour produire des **sujets** relatifs aux épreuves des DA.

Pour le **CCR**, les étudiants DA effectuent le travail seuls. Pour le Semestre 1 (conception de recherche) : la validation pour les DA est un dossier à rendre en fin de semestre (modalités à voir avec l'enseignant). Pour le Semestre 2 (conduite de recherche) : la validation DA se fait sous forme de dossier à rendre en fin de semestre et un poster (modalités à voir avec votre enseignant). Néanmoins, la possibilité est laissée aux étudiants DA d'intégrer un group de travail. Dans ce dernier cas, en considération de l'égalité de traitement, la validation devient la même que pour les étudiants assidus".

Récapitulatif

- Cas des Examens Terminaux : aucun aménagement n'est possible, l'étudiant passe tous les ET dans les mêmes conditions que les étudiants ordinaires.
- Cas des Contrôles continus : L'étudiant DA n'a pas d'obligation d'assister aux TD et ne les valide pas sous forme de Contrôle Continu. Cependant, il doit récupérer les contenus afin de les valider en fin de semestre sous forme d'examen terminal.

MODALITE DES CONTROLES

SEMESTRE 5		
HPS5-1	Psychologie Clinique CM + TD	1 épreuve terminale de 3h
HPS5-2	Psychologie Cognitive CM + TD	1 épreuve terminale de 3h
HPS5-3	Neurobiologie adaptative CM (50%)	1 épreuve terminale de 2h
	Neurobiologie adaptative TD (50%)	Contrôle continu
HPS5-4	Conception de recherche	Contrôle continu
	Statistiques	1 épreuve terminale de 2h
	Anglais (50%)	1 épreuve terminale de 1h
	Anglais (50%)	Contrôle continu (Oral)
HPS5-5	Psychométrie CM (50%)	1 épreuve terminale de 1h
	Psychométrie TD (50%)	Contrôle continu
HPS5-6	Parcours CM (50%)	1 épreuve terminale de 1h
	Parcours TD (50%)	Contrôle continu

SEMESTRE 6		
HPS6-1	Psychologie Développement CM + TD	1 épreuve terminale de 3h
HPS6-2	Psychologie Sociale CM + TD	1 épreuve terminale de 3h
HPS6-3	Neurobiologie Cognitive et Pharmacologie CM (50%)	1 épreuve terminale de 2h
	Neurobiologie Cognitive et Pharmacologie TD (50%)	Contrôle continu
HPS6-4	Conduite de recherche	Contrôle continu
	Anglais (50%)	1 épreuve terminale de 1h
	Anglais (25%)	Contrôle continu (Oral)
	Anglais (25%)	Contrôle continu (Ecrit)
	Statistiques	1 épreuve terminale de 2h
HPS6-5	Informatique	Contrôle continu
	Parcours CM (50%)	1 épreuve terminale de 1h
HPS6-6	Parcours TD (50%)	Contrôle continu
	Ouverture professionnelle	Valider par la présence
	Suivi de stage	Rapport de stage*

* le rapport de stage ne peut être noté que si l'Ouverture Professionnelle est validée

VALIDATION – CAPITALISATION- COMPENSATION

Une année d'études est validée :

- dès lors que chacune des UE qui la composent est validée (moyenne de chaque UE supérieure ou égale à 10/20),
ou
- par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

Un semestre est validé dès la première session :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne de chaque UE du semestre égale ou supérieure à 10/20),
ou
- par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20). Les UE compensées au sein du semestre sont alors définitivement acquises.

Une unité d'enseignement est acquise :

- dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20 ; elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours.
ou
- par compensation au sein du semestre ou au sein de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies.

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année universitaire, entre les différentes UE de la même année de rattachement.

Une seconde session est mise en place pour les Eléments Constitutifs validés par un contrôle continu intégral.

REPORT DES NOTES

D'une session à l'autre

Cas des CC

La note de TD, obtenue par Contrôle Continu est automatiquement reportée d'une session à l'autre de la même année universitaire, quelle que soit sa valeur.

Cas des ET

Les étudiants qui n'ont pas validé leur année lors de la première session (moyenne générale inférieure à 10 sur 20) doivent **obligatoirement** repasser les examens terminaux correspondant aux EC non acquis (EC < 10) des UE non validées (UE < 10).

Exemple :

Moyenne à l'UE = 8

Avec note à l'ET = 11 et note au CC = 5

Il faut repasser l'ET en seconde session car il n'y a pas de rattrapage possible pour le CC.

Si l'étudiant n'a validé qu'un semestre en première session, il doit obligatoirement repasser les examens terminaux correspondants aux UE non validées (UE < 10) du semestre non validé.

D'une année à l'autre

En cas d'échec à la validation de l'année, les notes des UE non acquises ne sont jamais reportées d'une année sur l'autre. Ainsi, l'étudiant doit se réinscrire à l'UE et se représenter à la validation de tous les EC de cette UE, même si la note à un EC est supérieure ou égale à 10.

Pour les dispensés d'assiduité

Les notes ETDA (Examen Terminal pour Dispensés d'Assiduité) correspondant à la validation des TD, ne sont pas reportées en seconde session. Cela signifie que la note d'examen terminal de seconde session remplace les deux notes de session 1 (la note d'examen terminal et la note ETDA de validation de TD quand il y en a une). Les règles de report des autres notes sont les mêmes que celles du régime ordinaire.

ABSENCE

L'absence à une ou plusieurs épreuves de contrôles des connaissances (CC ou ET) ne peut empêcher ni un calcul de moyenne, ni une validation de l'année.

Absence à un ET : L'absence à un ET de la première session (1^{er} et 2nd semestres), que cette absence soit justifiée ou non, est sanctionnée par la note zéro. L'étudiant est alors inscrit automatiquement à la seconde session. L'absence à un ET de la seconde session (1^{er} et 2nd semestres), que cette absence soit justifiée ou non, ne peut donner lieu à une épreuve de remplacement.

Absence à un CC : L'absence à un CC donne lieu à un zéro d'absence. **Aucune épreuve de remplacement ne sera organisée pour les étudiants absents aux CC.**

Progression - redoublement :

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation (Licence 2 et Licence 3), la validation de la Licence 3 ne peut intervenir avant la validation de la Licence 2.

L'Université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

Les téléphones portables et les assistants personnels sont strictement interdits pendant les épreuves d'examen (examen terminal et contrôle continu).

JURY

Un jury est nommé par année d'études. Il délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation :

- dès la délibération de la 1^{ère} session (en mai-juin),
- en fin de 2^{nde} session (en juillet).

Le jury est souverain. Il se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury qui s'inscrivent alors sur le procès-verbal (PV).

Le PV est affiché dans les couloirs de la Faculté et disponible sur Internet, à l'issue de la délibération du jury. Il est formellement interdit de dégrader le PV affiché (arrachage, raturage) sous peine de poursuites.

Cas du régime spécial : le jury statue sur la validation de l'année d'études à l'issue des **deux années** universitaires, en appliquant le cas échéant les règles de compensation.

CONSULTATION DES COPIES

Tout étudiant a le droit de consulter sa (ses) copie(s) d'examen et de s'entretenir avec le(s) correcteur(s). Cette consultation a lieu dans les jours qui suivent l'affichage des résultats (dates et horaires communiqués parallèlement).

Avertissement : la consultation des copies ne permet en aucun cas l'augmentation d'une note en vue d'acquiescer une UE ou de valider l'année (cette décision relève de la seule compétence du jury), ni l'évaluation de l'enseignement ou de l'enseignant.

PROGRESSION

Conditions d'inscription dans l'année supérieure

L'accès est de droit, mais l'inscription se fait dès lors que l'étudiant a validé l'ensemble des années précédentes. La réinscription s'effectue via l'Intranet.

Pour une 3^{ème} inscription dans la même année, il est nécessaire d'effectuer une demande de dérogation

Lieux et dates des inscriptions

Si l'étudiant était déjà inscrit l'année précédente à l'université de Nantes, l'inscription se fait par le web (www.univ-nantes.fr) dès parution des résultats (du 8 juillet au 31 août et du 15 au **31 août dernier délai**)

Transfert

Les étudiants nantais souhaitant intégrer une autre université doivent tout d'abord contacter cette dernière pour connaître sa capacité d'accueil, puis le service de la scolarité Lettres, Langues et Sciences Humaines de l'Université de Nantes pour retirer le dossier requis.

DIPLOMES ET RELEVÉS DE NOTES

Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG

Sans demande expresse de l'étudiant, le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG.

Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé, d'une part le L1 et d'autre part le L2.

Obtention du diplôme final de Licence

Pour obtenir la Licence, l'étudiant doit avoir validé indépendamment la L1, la L2 et la L3, **il n'y a pas de compensation entre les années.**

Délivrance de diplôme, de relevé de notes et des ECTS.

Les diplômes sont disponibles à partir de la mi-décembre au guichet « examens et diplômes » de la scolarité LLSHS.

Les relevés de notes sont disponibles sur l'Intranet dès la délibération du jury (Les étudiants ont accès à leurs 3 dernières années). Ils constituent des documents officiels à conserver. **Il est plus que recommandé de les télécharger et de les imprimer (la version officielle est en format PDF)** (pour en disposer rapidement en cas de constitution d'un dossier par exemple).

A l'issue du premier semestre, le président du jury peut, sur demande de l'étudiant, délivrer un relevé provisoire de notes et crédits ECTS acquis.

SERVICE SOCIAL

Reçoit les étudiants et les informe sur la vie universitaire et ses conditions matérielles : budget, bourse, prêt, travail, législation sociale

Maison des Services

110 boulevard Michelet - BP 32238

44322 - NANTES CEDEX 3

☎ : 02 40 37 10 50

CROUS Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

2 boulevard Guy Mollet - BP 52213

44322 NANTES Cedex 3

☎ : 02 40 37 13 13

SUIO Service Universitaire d'Information et d'Orientation

Maison des Services

110 boulevard Michelet - BP 32238

44322 - NANTES CEDEX 3

☎ : 02 40 37 10 00

SUMPPS Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

Maison des Services

110 boulevard Michelet - BP 42212

44322 - NANTES CEDEX 3

☎ : 02 40 37 10 50

SERVICE FORMATION CONTINUE

Maison des Services

Département Adultes en reprise d'études/pôles VAE

44322 - NANTES CEDEX 3

COORDONNEES DES ENSEIGNANTS DE PSYCHOLOGIE

Nom	Prénom	Grade	Bureau	Poste téléphonique
ACIER	Didier	Professeur	134	02 53 52 26 25
AUDA-BOUCHER	Gwénola	MCF	Fac de sciences	02 51 12 56 33
BABIN	Jean-Philippe	MCF	124	02 53 52 26 27
BACRO	Fabien	MCF	130	02 53 52 26 41
BOUDOUKHA	Abdel Halim	Professeur	138	02 53 52 26 08
CAPPONI	Irène	MCF	126	02 53 52 26 33
CHAUCHARD	Emeline	MCF	136	02 53 52 26 05
CHERAUD	Yvonnick	MCF	Fac de sciences	02 51 12 56 35
COLOMBEL	Fabienne	MCF HDR	128	02 53 52 26 17
CONGARD	Anne	Professeur	149	02 53 52 26 03
DE BONT	Leslie	PRAG	149	02 53 52 26 02
DELEDALLE	Aurore	MCF	132	02 53 52 26 11
EJLASSI	Aïda		145	02 53 52 26 77
EL HAJ	Mohamad	Professeur	145	02 53 52 26 78
EVARD	Christelle	MCF	125	02 53 52 26 31
FLEURY-BAHI	Ghozlane	Professeur	150	02 53 52 26 29
GALHARRET	Jean Michel	PRAG	131	02 53 52 26 16
GILET	Anne-Laure	MCF	130	02 53 52 26 42
GUIGNARD	Jacques-Henri	MCF	131	02 53 52 26 43
GUILLEMOT	Françoise	PRAG	138	02 53 52 26 09
GUIMARD	Philippe	Professeur	140	02 53 52 26 36
HUCHET	Corinne	MCF HDR	IRS2	02 53 00 92 08
JEOFFRION	Christine	MCF HDR	146	02 53 52 26 12
KINDELBERGER	Cécile	MCF	131	02 53 52 26 01
LE BORGNE	Margaux		127	02 53 52 26 79
MARTIN	Pierre	PAST	125	02 53 52 26 32
NAVARRO	Oscar	MCF	146	02 53 52 26 30
NDOBO	André	Professeur	152	02 53 52 26 14
NOCUS	Isabelle	MCF HDR	140	02 53 52 26 37
RENARD	Elise	MCF	154	02 53 52 26 44
ROBIN	Frédérique	MCF HDR	132	02 53 52 26 46
ROCHER	Laetitia	PAST	125	02 53 52 26 22
ROLAND	Françoise	MCF	126	02 53 52 26 34
ROMMEL	Delphine	MCF	136	02 53 52 26 35
ROUSSIAU	Nicolas	Professeur	154	02 53 52 26 45
SALOME	Franck	MCF	127	02 53 52 26 23
TOUSSAINT	Emmanuelle	PAST	129	02 53 52 26 00
ZITI	Abdenbi	MCF	124	02 53 52 26 28